

Ce 14 novembre 2019. COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ABEVA

AMIANTE : Encore dans nos écoles ! **Un danger réel mais toujours pas prioritaire.**

L'association belge des victimes de l'amiante (ABEVA) dénonce de manière répétée la présence d'amiante dans de nombreux établissements scolaires. L'article, publié ce jeudi 14 novembre dans La Libre Belgique, fait référence à la vétusté de nombreuses écoles de la Fédération Wallonie Bruxelles qui « tombent en ruine ». Le Ministre Daerden parle de 43% de bâtiments préfabriqués installés à la hâte il y a bien des décennies.

Pour l'Abeva, l'amiante est plus que probablement présent dans ces bâtiments comme l'avait indiqué, en février 2015 déjà, l'émission « Question à la Une » de la RTBF. Ce reportage pointait les dangers de l'amiante dans les écoles et le criant manque d'information et de moyens consacrés à assainir ces lieux de vie fréquentés par des enfants, plus sensibles encore que les adultes aux risques posés par l'amiante. Risques qui ne sont pas visibles immédiatement mais qui n'en sont pas moins réels.

L'amiante dans les établissements scolaires est une longue histoire de mise en danger des personnels et des élèves. Malgré les risques avérés, mais souvent tus, parmi les personnels, c'est aussi une prise de conscience tardive des responsables pour gérer cet amiante et lancer les travaux.

L'Abeva invite les associations de parents, d'élèves et les enseignants à consulter les « inventaires amiante » ! Sont-ils accessibles et à jour ?

L'Abeva rappelle à l'occasion de cette prise de conscience de la vétusté des bâtiments scolaires et l'impérieuse nécessité de prendre enfin en compte avec sérieux cette problématique de santé publique.

Contact : Eric Jonckheere 0476 788833
jonckair@yahoo.com

[Retrouvez l'Abeva sur sa page Facebook](#)